



AVIS D'EXAMEN PRÉALABLE

LE PUBLIC EST INVITÉ À SOUMETTRE DES COMMENTAIRES

Dossier de la CNER no.: 25YN061

Nom du projet: **Projet « The Kivalliq-Baffin Connector Horizontal Directional Drilling Feasibility Study »**

Nom du promoteur: **Gouvernement of Nunavut – Département of Transportation & Infrastructure (GN-TIN)**

Type de projet: **Recherche** Région: **Kivalliq/Qikiqtani Région**

Registre public: www.nirb.ca Application No.: **126222**

Date limite des commentaires: **Octobre 28, 2025**

PORTÉE DU PROJET:

Le projet proposé « The Kivalliq-Baffin Connector Horizontal Directional Drilling Feasibility Study » est situé dans la région de Kivalliq/Qikiqtani Région. Le promoteur envisage de an HDD Engineering Support Program to assess the technical feasibility and engineering design of potential landing sites. Le programme se déroulera du(de) Août 15, 2025 à Octobre 26, 2026. Selon la proposition telle qu'identifiée par la CNER, les ouvrages et activités suivants s'inscrivent dans la portée du projet :

- Borehole drilling (10–40 metre (m) depth at Beach Manhole and Punch-In sites) using CME45/55 mounted drill,
- Community participation: local field assistants, wildlife monitors, ATV /truck operators,
- Offshore borehole drilling (through open water or iced ocean) using marine-mounted drill rig, and
- Marine transport and support: use of vessels, barges, and ice platforms for offshore operation

Consultez en ligne le registre public de la CNER à l'adresse ci-dessous et recherchez le dossier no. **25YN061** de la CNER afin d'accéder aux informations et cartes du projet ainsi qu'aux formulaires de commentaires.

DEMANDES DE COMMENTAIRES

Vous êtes invité(e) à formuler vos commentaires à la CNER sur la potentialité du projet de :

- d'être la source d'importantes préoccupations publiques et, le cas échéant, pourquoi?
- d'être la cause d'importants effets socioéconomiques et écosystémiques négatifs et, le cas échéant, pourquoi?
- D'être la cause d'importantes répercussions négatives sur l'habitat des espèces sauvages ou sur les activités d'exploitation faunique des Inuit et, le cas échéant, pourquoi?
- d'éventuellement provoquer des effets négatifs hautement prévisibles pouvant être adéquatement prévenus/gérés par des techniques connues.

Les parties sont également invitées à recommander les mesures d'atténuation qu'elles jugent appropriées ainsi que de porter à l'attention de la CNER toute question d'importance liée au projet.

COORDONNÉES

La CNER a récemment lancé son registre public en ligne ; de ce fait, les parties concernées peuvent directement accéder aux informations du projet ou soumettre leurs commentaires à la Commission sur le site www.nirb.ca. Les commentaires peuvent toujours être directement envoyés par courriel à l'adresse info@nirb.ca or ou par télécopieur au (867) 983-2594.

Si vous avez des questions ou besoin de précisions sur le projet proposé ou sur le processus d'examen préalable de la CNER, contactez Amir Pourmahabadian, Senior Impact Assessment Officer, au (867)983-4612 ou par courriel à l'adresse apourmahabadian@nirb.ca.